



LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 octobre 2019 à 20h30 sous la présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

Absents excusés : Henri JOURMEL procuration Elisabeth LOUCAO ; Monique LAMY

Clôture budget Lotissement Champ de la Croix

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de clôturer le budget du Lotissement Champ de la Croix et reprendre les résultats dans le budget de la commune.

Communauté d'Agglomération – Approbation du rapport de la CLECT du 04 septembre 2019

Conformément aux procédures de transfert de compétences définies à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), s'est réunie le 4 septembre 2019, afin de déterminer les impacts financiers consécutifs au transfert de compétences :

- des centres de loisirs des communes des Rosières, Vorey, la Chaise-Dieu et Allègre
- du centre social et de loisirs de Craponne
- des gymnases de Lavoûte et de la Chaise-Dieu
- du musée du Mont Bar à Allègre
- des studios de musique amplifiée de Chadrac
- de l'eau et l'assainissement sur la commune de Saint-Pal-de Senouire

Après avoir délibéré Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 04 septembre 2019

Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale, déposées par la SARL Boralex massif du Devès, en vue d'implanter et d'exploiter un parc éolien comprenant 4 éoliennes et 2 postes de livraison sur la commune de Saint-Jean-de-Nay

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre 2019 au 19 octobre 2019 les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis sur l'exploitation d'un parc éolien comprenant 4 éoliennes et 2 postes de livraison aux lieux-dits « Champ Grand et Sauvage », sur la commune de Saint-Jean-de-Nay

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- Donnent un avis
 - **favorable** à l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien à Saint-Jean-de-Nay : **11 voix**
 - **défavorable** à l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien à Saint-Jean-de-Nay : **1 voix**
 - **abstention** : **1 voix**

OPAC – Etat descriptif de division d'un immeuble à Loudes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été constaté l'absence d'état descriptif de division en volumes et d'ASL concernant l'immeuble situé à Loudes, Allée des Peupliers, cadastré Section E1 N°1938.

Ainsi, d'un commun accord, il a été décidé par l'ensemble des propriétaires (commune de Loudes et OPH de la Haute-Loire) de donner mandat à l'OPH de la Haute-Loire pour établir, par ses propres moyens, sous la forme administrative et à ses frais exclusifs, le dépôt d'un état descriptif de division en volumes, les statuts et la création de l'ASL, l'avenant au bail emphytéotique du 10 novembre 1982 afin d'y intégrer la nouvelle identification du volume dont l'OPAC est preneur.

Aide départementale pour Club de Hand-ball de Loudes

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal attestent que la subvention d'un montant de 1 000 euros versée au Club de Hand-ball de Loudes vient en aide pour financer l'emploi d'éducateur sportif.

Info : le repas annuel des anciens aura lieu le dimanche 17 novembre 2019 à 12h30 à la salle polyvalente de Loudes après la cérémonie aux monuments aux morts.